

Lutte contre le frelon asiatique

Il vous est demandé, si vous constatez la présence d'un nid sur votre propriété, d'appeler les services techniques de la mairie au 06.80.96.68.08. C'est l'agent communal qui

contactera une des 5 entreprises prestataires conventionnées chargées de la destruction du nid. L'entreprise facturera 50 % de l'intervention à la commune et 50 % au demandeur.

Lutte contre la divagation de chiens

Les services techniques et les élus sont de plus en plus amenés à intervenir, jour et nuit, pour mettre fin à la divagation de chiens, et ce n'est pas sans risque pour nous, aussi nous allons être un peu plus strictes à l'avenir. Renseignez-vous auprès de vos voisins avant de faire le 17.

Sachez que le coût de la fourrière intercommunale est de : 50 € si l'animal est récupéré sous 24 heures, 100 € au-delà, plus 6,50 € par nuitée. Des frais pour divagation d'animaux de 150 € seront également facturés par la commune. Nous faisons appel à votre civisme.

Dépôts sauvages : déchets

Afin de lutter contre les dépôts sauvages de déchets, la commune a décidé de répercuter les coûts réels d'enlèvement et de nettoyage des déchets, et une amende forfaitaire de

250 € pour un dépôt de déchets d'encombrement moyennement importants ou de 1 500 € pour les déchets de gros volumes sera également facturée par la commune.

Bureau d'information touristique à Solesmes

Ouvert du mardi au dimanche en juillet, août et septembre de 10h à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

Mail : info@valleedelasarthe.fr Tel : 02 43 95 00 60
Site internet : <https://www.vallee-de-la-sarthe.com/>

Ciné vacances : place de cinéma à 2 €

La commune participe à l'opération « ciné vacances » avec le cinéma Confluences : 5 juillet au 31 août 2025, 18 octobre au 2 novembre 2025, 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026, 14 février au 1er mars 2026, 11 avril au 26 avril 2026, en

offrant une place de cinéma à 2 € à tous les jeunes solesmiens de moins de 18 ans. Les tickets sont à retirer à l'agence postale de Solesmes.

Rentrée scolaire 2025-2026 « Bienvenue à l'école publique Saint-Aquilin »

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Votre enfant est né en 2022 pensez à l'inscrire à l'école. Passez à l'annexe de la mairie de Solesmes, 3 place Madame Cécile Bruyère - 02.43.95.00.80 — horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h, lundi, mardi et vendredi de 13h30 à 17h15.

Nouveau ! PanneauPocket : recevez les informations et alertes de Solesmes sur votre mobile

La commune de Solesmes arrive sur PanneauPocket, une application qui vous transmettra en temps réel les infos et les alertes de votre commune. Vous recevez instantanément une notification sur l'écran de leur téléphone : c'est l'information qui va vers les habitants ! Elle est entièrement gratuite

et anonyme (pas de récolte de données personnelles, pas de création de compte, sans publicité). Cet outil, efficace et simple d'utilisation, est disponible sur tous les supports : smartphone, tablette et ordinateur, et sur tous les Store : PlayStore, AppStore et AppGallery.

Road-movie théâtral à Solesmes : « Capitaine Fracasse »

Venez assister à une représentation pittoresque, qui oscille entre romantisme et burlesque, « Le Capitaine Fracasse »,

jouée par la Houlala compagnie le 20 juillet 2025 à 18h00 à l'Espace du Rôle, participation libre.

Prochains rendez-vous

La Houlala cie joue le Capitaine Fracasse : 20 juillet
Forum des associations : 6 septembre de 9h30-12h30
Concours de belote organisé par le CDF : les 26, 27, 28 septembre
Bals des retraités : 5 juin, 3 juillet, 24 septembre
Bourse aux vêtements : 11 et 12 octobre
Diaporama du Club Photo : 24, 25 et 26 octobre
Fête du cidre et du verger : 19 octobre

Repas des aînés : 11 novembre à 12 h 30
Concours de tarot : 23 novembre
Représentations du Théâtre de Solesmes : 28, 29, 30 novembre et 4, 5 et 6 décembre
Repas des retraités : 4 décembre
Marché de Noël organisé par le CDF : 6 décembre
Cérémonie des vœux du Maire : 9 janvier 2026 à 18 h 30

Accueil des nouveaux solesmiens le 29 octobre 2025

Nous soussignés, Madame, Monsieur
Sommes domiciliés à Solesmes (adresse):
depuis le